

# Info-Flash

## Santé Sécurité Environnement

Mardi 16 avril 2024

Numéro 2024-SSE 06

### ⇒ **Prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) : nouvelle brochure de l'INRS**

L'INRS vient de publier une [nouvelle brochure](#) intitulée « Démarche de prévention des troubles musculosquelettiques » (ED 6518) proposant aux entreprises une méthodologie pour lutter contre les TMS.

Les conséquences des TMS pour les entreprises, notamment petites et moyennes, sont souvent sous-estimées : absentéisme, désorganisation, baisse de performance, perte de qualité, coûts directs et indirects.

Cette brochure propose aux responsables des TPE-PME des pistes simples pour agir et prévenir les risques de TMS.

### ⇒ **Semaine pour la qualité de vie au travail 2024**

Comme chaque année, l'Anact organise dans toute la France une semaine d'événements pour échanger sur les connaissances et pistes d'action en faveur de la qualité de vie et des conditions de travail.

La [semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail 2024](#), qui aura lieu **du 17 au 21 juin 2024**, portera sur **les façons d'anticiper collectivement le travail de demain pour l'améliorer**. Elle proposera des éclairages et méthodes pour soutenir les représentants des directions et des salariés dans l'exercice d'anticiper, de se projeter, ou encore d'expérimenter les changements à venir en prenant en compte les questions de travail.

### ⇒ **Agir suite à un accident du travail : outil INRS**

L'outil « Agir suite à un accident du travail », élaboré par l'INRS, est destiné aux entreprises de moins de 50 salariés. [Cet outil](#) propose une **aide pour mettre en place des actions correctives suite à un accident du travail, afin qu'il ne se reproduise pas**.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de prévention des risques professionnels. Elles pourront venir alimenter le plan d'actions de votre document unique d'évaluation des risques professionnels.

### ⇒ **Incendie et explosion sur le lieu de travail : catalogue INRS**

Afin d'accompagner les entreprises dans la prévention des incendies et des explosions sur le lieu de travail, l'INRS a renouvelé son offre d'information dans un [catalogue](#) qui présente **des brochures synthétisant l'essentiel à savoir, des mises à jour des guides de prévention, des nouvelles affiches et vidéos...**

Rappelons que la prévention des risques d'incendie ou d'explosion sur le lieu de travail s'inscrit dans la démarche globale de prévention des risques professionnels. Elle consiste en premier lieu à supprimer les causes de déclenchement d'un incendie ou d'une explosion, notamment au moment de la conception et de l'implantation des lieux de travail ou de la mise en place d'un procédé de production. Dans un second temps, si l'incendie ou l'explosion survient, alors en limiter les effets, que cela soit sur les personnes ou les installations.